

Image not found or type unknown



Calcul de la Prestation compensatoire

Par **laurette56**, le **14/08/2013** à **16:07**

Bonjour, ayant donné 15 ans de ma vie pour l'amélioration d'une maison qui appartient à mon mari, cet investissement personnel (énergie, temps, argent) peut-il être pris en compte pour le calcul d'une prestation compensatoire sous forme de versement d'un capital pouvant peut-être m'aider à accéder à mon tour à la propriété. Merci de votre réponse.